

Formation professionnelle pour les jeunes



BTS Analyse, Conduite et Stratégie de l'entreprise AGRICOLE (BTSA ACS'AGRI)

[RNCP 39836](#) – Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire – Arrêté du 29 décembre 2023

Devenez Chef d'Entreprise, Technicien, ...



⌚ Objectifs de la formation

- Comprendre le fonctionnement de la filière et de l'entreprise agricole
- Conduire les productions agricoles dans une perspective de durabilité
- Assurer la gestion et évaluer les performances techniques, économiques, financières et environnementales
- Proposer des évolutions techniques, stratégiques, organisationnelles

⌚ Points forts de la formation

- Épreuves en **situations professionnelles**
- **Individualisation** des parcours de formation
- **Exploitation** Bio du Lycée Nature, à vocation pédagogique, conduite 100% en Agriculture Biologique de 130 ha (avec notamment 3 ateliers de production animale : ovin, porcin et avicole)
- Adhésion à la charte d'accueil d'apprenti(e) en **situation de handicap**
- Préparation au certificat Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- **Stage professionnel à l'étranger**

📅 Durée et déroulement de la formation

- Le BTSA Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole (**BTSA ACS'AGRI**) se prépare en deux ans (1400 heures) :

Première BTSA ACS'AGRI :

700 heures (21 semaines) par an au CFA

Terminale BTSA ACS'AGRI :

700 heures (21 semaines) par an au CFA, dont trois semaines de stages à l'étranger

- Les cours ont lieu du **lundi 9h15 au vendredi 15h15** : 35 heures par semaine

- **Deux sites de formation : La Roche sur Yon ou Luçon**

📅 Conditions d'admission

- Être titulaire d'un bac général, bac professionnel agricole, bac technologique
- **L'admission définitive sera déterminée par l'étude du dossier scolaire et d'un entretien**
Déposer votre candidature sur le portail PARCOURS SUP (à l'adresse suivante : <https://www.parcourssup.fr> de janvier à mars 2026)
et avoir conclu un contrat d'apprentissage avec une exploitation agricole en productions animales ou hors-sol ou grandes cultures
L'inscription au CFA est définitive à la signature du contrat d'apprentissage
- Validation des Acquis Académiques (VAA) : au cas par cas, selon les diplômes détenus par le candidat, une VAA sera mise en œuvre (parcours adapté proposé en fonction des situations)
- Le maître d'apprentissage doit remplir des conditions minimales de qualification et d'expérience professionnelle
- L'apprentissage peut s'effectuer sur deux exploitations sous réserve de la mise en place d'une convention de mise à disposition

⌚ Coût de la formation

- **Formation** prise en charge par les OPCO (Opérateur de Compétence), donc **gratuite pour les jeunes**
- **Aide financière pour l'hébergement et la restauration** (pour les entreprises du secteur privé)
- **Une participation de 50 à 120 € est demandée** pour les frais de photocopies et prestations diverses

CFA Nature

Allée des Druides – CS 70022 – 85035 La Roche sur Yon cedex
02 51 09 82 72 - cfa.la-roche-sur-yon@educagri.fr

www.lyceenature.com

Délais d'accès

- **Prise en charge de la demande par le CFA** : 3 semaines à compter du retour du dossier d'inscription et sous réserve de contrat avec une entreprise
- **Début de la formation** : Septembre à novembre inclus (pour une entrée en formation au-delà du mois de novembre, veuillez nous contacter)

Contenus de la formation : aptitudes et compétences

Capacités du Tronc commun des BTSA

- S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
- Construire son projet personnel et professionnel
- Communiquer dans des situations et des contextes variés

Capacités professionnelles spécifiques du BTSA ACS'AGRI

- Piloter des systèmes de culture et d'élevage dans une perspective de multiperformance
- Assurer la gestion administrative, économique et financière de l'entreprise agricole
- Manager l'activité d'une entreprise agricole
- Piloter un projet stratégique d'entreprise agricole en perspective de multiperformance
- Accompagner le changement stratégique territorialisé dans les entreprises agricoles

Le tableau des épreuves est remis avec le calendrier d'alternance, en début de formation

Suivi et évaluation

- Les partenaires de la formation (employeur, tuteur, famille, CFA) connaissent et contrôlent les activités de l'apprenti avec :
 - Le livret d'apprentissage
 - Les rencontres Parents / Employeurs / Apprentis / Formateurs, organisées en janvier
 - Les visites du coordinateur sur l'entreprise (une en fin de période d'essai, une en cours d'année)
 - Des rencontres exceptionnelles si besoin
- La formation est conduite selon le **principe** d'évaluations en Contrôle en Cours de Formation (CCF) et en Epreuves Ponctuelles Terminales (EPT)
- 85% des **épreuves** sont évaluées en CCF et 15% en EPT

Equipements pédagogiques et techniques

- 11 salles de cours
- Informatique :
 - 2 salles (dont une salle DAO/PAO)
 - 10 classes mobiles
- Centre de Ressources (CdR), espaces dédiés à l'individualisation des parcours de formation
- Installations sportives sur site :
 - gymnase
 - piste athlétisme et terrain rugby
- Exploitation bio, support pédagogique :
 - ateliers (maraîchage, ovin viande, porc, volaille)
 - magasin de vente à la ferme
- Espaces verts sur 4 hectares, entièrement dédiés aux activités pratiques
- Halle Paysage et Environnement de 800 m² :
 - ateliers (bois, métaux et machinisme)
 - aire de pratique de 5000 m² dont 500 m² sous abri
- Equipements techniques pédagogiques :
 - 2 mini pelles
 - 1 véhicule benne électrique
 - 2 microtracteurs
 - 1 tracteur agricole
 - 1 chariot télescopique
 - 1 motobasculeur
 - 2 tondeuses autoportées
 - 1 simulateur de conduite
 - 25 tronçonneuses
 - Matériel de paysage sur batterie
 - etc...

Poursuite d'études et insertion professionnelle

- Certificat de Spécialisation
- BTS double compétence
- Licence professionnelle
- Ecole d'ingénieurs
- Projet d'installation
- **Insertion** : installation, chef de culture ou responsable d'élevage, animateur, contrôleur, technicien-conseil, technico-commercial, technicien d'expérimentation

